

Réf: Dossier 402274

Avis de constitution

SOCIETE « MOBILIS TRANSPORT »

Siège Abidjan Bingerville Cité ORIBAT 2 villa 258,
Lot 168, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/11/2024 reçus par Me CASTELLANO-SEWANOU G. AIMEE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 18/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOBILIS TRANSPORT »

Objet : -VTC; -la location-vente de véhicules; le transport; Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Bingerville Cité ORIBAT 2 villa 258, Lot 168, Ilot 20

Dirigeant(s) M TRAORE MANDJOU AMIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03035 du 01/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39493/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

Pour Avis

Le CEPICI

